

COMMUNIQUÉ

aux pharmaciens propriétaires

Site Internet : www.ramq.gouv.qc.ca
Courriel : services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Régie de
l'assurance maladie

Québec



POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Centre de support aux pharmaciens

(entre 8 h et 22 h, du lundi au vendredi)

(entre 8 h 30 et 19 h, les samedis et dimanches)

UTILISER VOTRE TÉLÉPHONE VISTA 350

ou

Téléphone : Québec et région (418) 643-9025

Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

Télécopieur : Québec et région (418) 528-5655

Ailleurs au Québec 1 888 734-4418

Québec, le 2 avril 2004

A l'attention des pharmaciens propriétaires

Avis de non-disponibilité

Le Conseil du médicament, Direction de l'inscription, nous informe que la compagnie AZC a cessé la fabrication des produits suivants :

Bicarbonate de sodium 7,5 %	Sol. Inj. I.V.	0.9 mmol / mL	00701548
Bicarbonate de sodium 8,4 %	Sol. Inj. I.V.	1 mmol / mL	00701572

Deux autres produits sont disponibles sur le marché. Afin de permettre aux personnes assurées qui utilisent ces médicaments de continuer d'y avoir accès, la Régie accepte **temporairement** de rembourser ces produits.

La Régie accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour les médicaments suivants, et ce, à compter du 30 mars 2004 :

Bicarbonate de sodium 7,5 %	Sol. Inj. I.V.	0.9 mmol / mL
Bicarbonate de sodium 8,4 %	Sol. Inj. I.V.	1 mmol / mL

Pour ce faire, vous devez utiliser les codes de facturation suivants :

Bicarbonate de sodium 7,5 %	99100087
Bicarbonate de sodium 8,4 %	99100088

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. : Développeurs de logiciels de facturation - Pharmacie
Association québécoise des pharmaciens propriétaires